

DE NOUVEAUX ÉQUILIBRES POUR DE NOUVEAUX ACCENTS

Lors des récentes élections européennes (juin 2024), 720 députés ont été désignés au Parlement européen. Ils représentent les plus de 450 millions de citoyens que comptent les 27 États membres de l'Union européenne. Les élections marquent le début de la nouvelle législature (2024-2029), avec de nouveaux dirigeants politiques et un nouvel agenda politique pour les cinq prochaines années.

Le Parlement européen relie les citoyens européens aux deux autres grandes institutions : la Commission européenne, organe exécutif de l'UE, et le Conseil de l'Union européenne, où les ministres des États membres discutent des propositions législatives et des accords internationaux de l'UE. Les membres du Parlement européen supervisent les travaux de la Commission et du Conseil. Ils partagent le pouvoir législatif avec le Conseil pour l'élaboration des législations, qui ont été proposées à l'initiative de la Commission européenne (lire également l'article 'Le lobby européen : comment faire entendre sa voix?', p. 12 pour de plus amples informations sur le fonctionnement des institutions européennes).

Ces cinq dernières années, au cours de la législature 2019-2024, une majorité de trois fractions a dirigé le Parlement européen : le Parti populaire européen (PPE) de centre-droit, les socialistes et démocrates (S&D) de centre-gauche et les libéraux et centristes de Renew Europe. Ensemble, ils ont piloté la politique européenne et traité de gros dossiers, comme le Green Deal, et des questions délicates, comme la réponse de l'UE à l'invasion de l'Ukraine par la Russie ou la directive de l'UE sur le devoir de vigilance.

« AVEC LE CLEAN INDUSTRIAL DEAL, URSULA VON DER LEYEN LIE EXPLICITEMENT COMPÉTITIVITÉ ET AMBITIONS CLIMATIQUES »

Lors du dernier scrutin, les électeurs des 27 États membres ont effectué un net virage à droite. Le Parti populaire européen de centre-droit a consolidé son statut de fraction la plus importante, tandis que les fractions de droite et nationalistes ont également gagné des sièges. Quant aux Verts et au groupe libéral, ils ont perdu des sièges. Malgré ces glissements, les trois groupes traditionnels restent majoritaires.

La plupart des députés européens forment des fractions en fonction de leur appartenance politique. Une fraction doit être composée d'au moins 23 membres issus de sept pays de l'UE. Le Parlement actuel



compte huit fractions, soit une de plus que lors de la précédente législature. Une fraction a disparu et a fusionné avec la nouvelle alliance de droite Patriotes pour l'Europe, une initiative du Premier ministre hongrois Viktor Orbán et du Rassemblement national français, et un groupe d'extrême droite, L'Europe des nations souveraines, a vu le jour.

Bien que les trois familles politiques traditionnelles aient à nouveau obtenu la majorité, certes moins importante qu'auparavant, l'inflexion politique vers la droite devrait se refléter dans la politique au cours des cinq prochaines années. Ainsi s'attend-on à un soutien plus important à l'industrie et à l'agriculture, à une plus grande attention pour la défense et à une position plus ferme en matière d'immigration.

NOUVELLES PRIORITÉS ET NOUVEAU CASTING

Le 27 juin dernier, quelques jours après les élections européennes, les membres du Conseil européen se sont réunis pour un sommet européen crucial. Le Conseil européen est l'institution qui détermine les orientations et les priorités politiques générales de l'Union européenne. Il est composé des chefs d'État et de gouvernement des 27 États membres. Lors de ce sommet, le Conseil européen a pris deux décisions importantes pour la nouvelle législature européenne 2024-2029 : une décision sur les priorités politiques de l'UE pour les cinq prochaines années et une autre sur le leadership politique.

Conformément au Traité européen, les dirigeants de l'UE ont adopté l'agenda stratégique 2024-2029. Face à une nouvelle réalité géopolitique, cet agenda doit rendre l'Europe plus souveraine et mieux équipée pour relever les défis futurs. Il repose sur trois grands piliers :

1. une Europe libre et démocratique ;
2. une Europe forte et sûre ;
3. une Europe prospère et compétitive.

Les dirigeants de l'Union européenne ont également décidé de nommer l'Allemande Ursula von der Leyen pour un second mandat de cinq ans à la présidence de la Commission européenne, le puissant organe exécutif de l'UE. Les 27 dirigeants nationaux de

l'Union ont choisi l'ancien Premier ministre portugais Antonio Costa comme futur président du Conseil européen. La Première ministre estonienne Kaja Kallas deviendra le prochain haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, le « ministre UE des Affaires étrangères ».

« MALGRÉ LES GLISSEMENTS POLITIQUES, LES TROIS FRACTIONS TRADITIONNELLES CONSERVENT UNE MAJORITÉ AU PARLEMENT EUROPÉEN »

L'accord sur les postes clés est à la fois géographiquement et politiquement équilibré, les fractions pro-UE du centre conservant les fonctions les plus importantes, malgré le virage à droite effectué par les électeurs européens. Ursula von der Leyen est issue du Parti populaire européen (centre-droit), Antonio Costa de la famille sociale-démocrate et Kaja Kallas du parti libéral.

Comme dans le passé, tous les dirigeants européens n'ont pas soutenu les candidats. Le Premier ministre hongrois Viktor Orbán n'a pas soutenu l'accord et la Première ministre italienne Giorgia Meloni s'est abstenue lors du vote étant donné que sa famille politique, les Conservateurs et réformistes européens (CRE), a été exclue du processus de sélection.

Le nouveau Parlement européen a achevé le processus des nominations aux postes clés lors de la première assemblée plénière de la nouvelle législature en juillet. Lors de cette même séance, la Maltaise Roberta Metsola s'est vu attribuer un second mandat à la présidence du Parlement européen. Après le fiat des chefs de gouvernement en juin, une majorité de 401 députés européens a également soutenu un second mandat pour Ursula von der Leyen.

LA COMMISSION VON DER LEYEN II

Avant le vote au Parlement européen, Ursula von der Leyen a présenté ses priorités pour les cinq prochaines années. Ces orientations politiques constitueront le fil rouge de la Commission von der Leyen II. Elle a promis d'œuvrer, au cours de la prochaine législature européenne, au renforcement de la base industrielle de l'Europe, en veillant à mettre l'accent sur la neutralité climatique de l'économie et sur les innovations numériques en faveur de la compétitivité mondiale, tout en accordant une attention accrue à une série de priorités sociales et à la défense.

Ursula von der Leyen fixe ses orientations politiques autour de sept axes :

1. Un nouveau plan pour une prospérité et une compétitivité durables de l'Europe ;
2. Une ère nouvelle pour la défense et la sécurité européennes ;
3. Soutenir les personnes et renforcer nos sociétés et notre modèle social ;
4. Préserver notre qualité de vie : sécurité alimentaire, eau et nature ;
5. Protéger notre démocratie, défendre nos valeurs ;
6. L'Europe dans le monde : user de notre puissance et de nos partenariats ;
7. Atteindre les objectifs ensemble et préparer notre Union pour l'avenir. □